



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 08/12/2022
Sous la Présidence de M. BURRUS
Nombre de membres 14
Etaient présents : 11 membres – 3 procurations – 14 votants

Développement touristique

251/2022 Exploitation du téléski du site des Bagenelles

M. le Président expose :

L'exploitation du téléski du site des Bagenelles est géré par la Communauté de Communes. La réalisation d'un Système de Gestion de Sécurité a été réalisé mais, suite au changement de personnel, l'organigramme doit être mis à jour.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

CONFIRME l'exploitation en régie du site des Bagenelles en régie directe

APPROUVE l'organigramme de cette exploitation joint en annexe de la présente délibération

AUTORISE M. le Président à signer les documents concernant cette affaire

Délibération adoptée à l'unanimité (14 voix pour)

Le secrétaire de séance,


Jean-Luc FRECHARD

Le Président,


Jean-Marc BURRUS

ANNEXE DELIBERATION : 251/2022 Exploitation du téléski du site des Bagenelles

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

